

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

Les enjeux des cantonales

Les cantonales 1982 montrent un visage varié et contradictoire : bataille féroce entre droite et gauche dans tel ou tel canton ; « primaire » entre PS et PCF ou UDF et RPR pour les municipales de 83 dans tel ou tel autre, discrétion ou relative passivité ici ou là. L'accent est mis par tous les candidats sur la bataille « sur le terrain », sur la réponse aux problèmes locaux d'emploi, d'équipement et d'aménagement ; mais tous, à droite comme à gauche, s'interrogent et tremblent quelque peu quant à l'impact national des résultats.

Notre action et notre consigne de vote sont de BATTRE LA DROITE, dont les positions sont fortes dans les Conseils généraux et au Sénat. De nombreux faits récents manifestent une mobilisation hargneuse, parfois haineuse et toujours dangereuse des forces politiques de droite et d'extrême-droite : soutien et participation aux milices patronales anti-grève, exploitation d'affaires comme celle de Lucet à Marseille, violence agitative dans la presse nationale et locale.

Mais l'enjeu des cantonales va au-delà. Certes le rôle des Conseils généraux est peu connu dans la vie nationale aujourd'hui : pas de Conseil général à Paris, une activité plus municipale que cantonale en banlieue et dans les grandes villes, un rôle plus spécifique en canton rural. Surtout, le personnage-clé au plan départemental est le préfet, qui décide de tout au nom du gouvernement. Cela va changer avec les lois de décentralisation : le pouvoir de décision du Conseil général va être sensiblement accru, son président deviendra le chef de l'exécutif départemental à la place du préfet. Quelles politiques concrètes les Conseils généraux, issus des élections de mars 82, vont-ils mettre en œuvre dans le cadre de leurs nouveaux pouvoirs ? Telle est l'un des enjeux des élections du 14 et 21. Deux ou trois points nous semblent décisifs.

Celui de l'emploi. Les conseils généraux s'en préoccupent-ils ? Vont-ils voter des subventions qui se retrouvent au compte en banque des patrons ou des trusts alors que les entreprises « sauvées » par elles... déménageront deux ou trois ans plus tard ? Contre ces pratiques, nous exigeons que toute entreprise bénéficiant d'une aide des collectivités locales égale ou supérieure à 10% de son capital s'engage à maintenir l'emploi durant 10 ans au moins. Si elle ferme, elle doit rembourser l'aide perçue.

Celui des statuts des personnels. Ils sont déjà multiples et injustement inégaux. Notre parti se bat, sur la base des acquis du statut existant, pour un statut général de la Fonction publique concernant l'ensemble des personnels et pour la titularisation des auxiliaires employés, à tous les niveaux.

Celui de l'exercice de la démocratie. Va-t-on continuer par le scrutin majoritaire et le « barrage » de l'argent à laminer l'expression de nombreux courants populaires dans le pays ? Il faut des élections à la proportionnelle intégrale et le remboursement du matériel électoral légal.

Dimanche, nous voterons contre la droite, et au-delà, par notre mobilisation et notre action, nous nous battons pour ces revendications urgentes et minimales.

Camille GRANOT



LECLERC, LE SUPER FLIC QUI ENTERRAIT LES AFFAIRES

Un superflic, le commissaire Leclerc, chef de la Brigade criminelle, refuse une mutation, son supérieur hiérarchique démissionne. Du jamais vu dans la police. On parle de fronde, de rébellion et toujours de chasse aux sorcières. On passe sous silence la crise qui secoue, depuis le 10 mai, certains secteurs d'une police formée à l'école de Frey, Marcellin, Poniowski et Bonnet.

Le commissaire Leclerc, comme son statut l'y autorise, refuse d'être nommé à Marseille pour y diriger le Service régional de la Police judiciaire. Son chef direct, Le Mouél a annoncé, de son côté, qu'il démissionnait de ses fonctions de directeur de la Police judiciaire.

Recruté avant l'intégration de la Préfecture de police parisienne dans la Police nationale, Leclerc a invoqué l'ancien statut pour cette mutation. S'il persiste, il restera du ressort de son corps d'origine dans un département de la petite couronne. On invoque un peu trop facilement l'esprit de corps des superflics, notamment à la Préfecture de police. Il est vrai que la Préfecture de Paris avait jusqu'à ces dernières années un statut un peu à part et ce n'est qu'à partir de 1966 qu'elle a été intégrée à la Police nationale. Il est non moins vrai que les mutations s'effectuaient beaucoup par cooptation interne. C'est ainsi que Leclerc était promis par Le Mouél à la sous-direction des Affaires criminelles à la Police judiciaire... La mutation de Leclerc même à la tête du SRPJ de Marseille avec

l'avancement au grade de contrôleur général apparaît de toute façon comme une mise en voie de garage...

Simple question de préséance entre le ministère et la hiérarchie ? Comment expliquer alors la partie de bras de fer engagée entre la hiérarchie et le ministère ? Le Syndicat des commissaires de police a décidé de tenir un véritable conseil de guerre en réunissant, le 9 mars, tous les commissaires parisiens et de la périphérie au Quai des Orfèvres. En fait, la hiérarchie policière, très dévouée et obéissante aux maîtres qu'elle a servis un quart de siècle durant, rechigne à obéir dès lors qu'on lui fixe de nouveaux objectifs.

Première remise en ordre. Chasse aux sorcières ? Il n'y en a pas eu dans la police. 370 commissaires et hauts fonctionnaires de police ont été mutés sans trop de vagues. Jusqu'à maintenant Defferre s'était davantage consacré à la décentralisation qu'à la remise en ordre d'une police très liée à la droite et à l'extrême-droite. La mutation de Leclerc constitue, à la fois, le premier test et la première manche pour la remise en ordre d'une police réputée hostile au nouveau pouvoir.

L'affaire Leclerc illustre un rebondissement de la crise qui affecte la hiérarchie policière depuis le 10 mai. Ainsi les lettres adressées par Defferre personnellement à chaque policier ne sont pas dues à une subite passion épistolaire qui aurait frappé le ministre. Il s'agissait de donner aux flics de base les consignes contenues dans les circulaires

bloquées par la hiérarchie — notamment à propos de la chasse au faciès. A Marseille, le directeur de la Sûreté urbaine, Pierre Chatelain a été muté sans promotion pour avoir couvert une ratonnade organisée par ses subordonnés dans un quartier d'immigrés après le vol d'un vélo. Au ministère de l'Intérieur, où des tonnes

Suite page 3

Entre nous ...

SOLIDARITÉ NATIONALE

Pour lutter contre la crise et le chômage, les syndicats ont accepté une diminution de 1% du pouvoir d'achat. Rassurez-vous, c'est en Allemagne de l'Ouest que ça se passe. Les dirigeants syndicaux allemands, qui ont une longue pratique de la « concertation », avaient déjà accepté une diminution de 0,2%, sur l'indice INSEE de là-bas, l'an passé. N'empêche qu'ils en sont à plus de 2 millions de chômeurs (comme nous, à un indemnisé près). Et les Pantagruel de la plus-value d'outre-Rhin continuent à s'en mettre plein les poches...

Heureusement, chez nous, on n'en est pas là... Enfin pas tout à fait. On n'a jamais donné que 55 milliards à nos Gargantua des nationalisables. Et des syndicalistes avisés, au nom de la Solidarité nationale, voudraient que l'on abandonne certains de nos acquis. Comme le dit la sentence populaire : « A part nos coliques, on n'a pas mal au ventre »...

Claude DHALLUIN

EN ATTENDANT PAPON

M. Papon n'est pas venu s'expliquer comme le lui avait proposé Antenne 2 à propos d'un reportage diffusé le 4 mars sur cette chaîne. Il a préféré s'en tenir au verdict du jury d'honneur qu'il avait nommé. En décembre dernier, ce jury avait reconnu sa qualité de résistant, mais estimé qu'il aurait du démissionner d'un poste trop engagé dans la collaboration, il était alors secrétaire général de la préfecture de Bordeaux. Le refus de Papon qui se retranche, gêné, derrière le verdict du jury d'honneur est éloquent : en effet le reportage d'Antenne 2 avait le mérite de verser au dossier de nouvelles pièces que le jury d'honneur n'avait pas eu à sa connaissance. Ces documents retrouvés par un historien bordelais, Michel Stitinsky, mettent à jour des positions peu compatibles avec la qualité de résistant. Il s'agit notamment d'une lettre de Papon aux autorités allemandes demandant d'améliorer l'efficacité des convois ferroviaires de Juifs entre Bordeaux et Drancy. Un autre document signé Papon est relatif à une demande d'arrestation de 4 Juifs, transmise aux services de la gendarmerie. Stitinsky chiffre à 800 le nombre de Juifs dont la déportation aurait été permise par le zèle de Papon avant janvier 1943, date de son entrée dans la résistance, et autant après 43... On se souvient qu'au printemps dernier le *Canard Enchaîné* avait publié des fac-similés d'ordre de déportation signés de la main de Papon pendant l'occupation. Ce dernier avait renoncé au dernier moment à se présenter aux

GREVE ANTI-PROGRES

Les médecins hospitaliers en grève le 3 mars contre la suppression du secteur privé dans les hôpitaux, semblaient plutôt animés par la défense de leurs privilèges que par celle du « libre-choix-du-malade ». En effet, il faut savoir qu'en 1980, les 1 587 médecins qui effectuaient plus de 600 actes par an dans le secteur privé se partageaient 33 milliards de centimes dans l'année, arrondissant ainsi leurs honoraires mensuels — déjà ronds — de près de 2 millions de centimes. Si l'on effectue la moyenne des honoraires par médecin, les spécialistes en radiologie viennent en tête avec 387 000 francs, suivis des spécialistes en urologie (282 000 francs), en anesthésie (264 000 francs) en oto-rhino-laryngologie (251 000 francs). Déjà, sous Giscard, en juin 76, l'inspection générale des affaires sociales, en juin 80, la Cour des comptes puis le Conseil d'Etat en novembre 80 avaient critiqué les abus des patrons privés dans les hôpitaux. Les animateurs de « Solidarité médicale », far de lance de ce mouvement n'avaient pas cru devoir dénoncer les attaques de Giscard-Barre contre le droit à la santé. Il faut dire que le secteur privé dans les hôpitaux est un des plus beaux exemples de cette médecine à deux vitesses que voulait instaurer Giscard. Il ne semble pas que la disparition progressive du secteur privé s'accompagne d'une dégradation des soins puisque 1 500 postes de médecins seront créés sur l'année précédente. Il semble bien que ces messieurs de Solidarité médicale aient mal accepté le verdict du 10 mai. Le coordinateur du mouvement s'appelle Bernard Debré, petit-fils du professeur Robert Debré qui avait institué à « titre transitoire » le secteur privé, et fils de Michel Debré. Les manifestants qui ont occupé le bureau du ministre de la Santé (Rahite) étaient par ailleurs secondés de l'UNI, groupuscule d'étudiants fascistes.

législatives. Depuis l'ex-ministre du Budget de Giscard, s'est rendu au Chili où il a fait l'apologie de la démocratie... chilienne!

365 138 LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES EN 1981
Soit une progression de 18% par rapport à 1980 (309 557). En décembre 81, pour ne prendre que ce mois, 29 976 salariés ont reçu leur lettre de licenciement. 9 754 établissements ont reçu de la

part des services extérieurs du ministère du Travail l'autorisation de procéder à ces licenciements, ou bien ont licencié à la suite d'un règlement judiciaire. 208 983 licenciements ont été enregistrés de janvier à juin, contre 156 155 de juillet à décembre, donc décélération. On note une forte progression des travailleurs âgés de plus de 50 ans (103 194 — plus 30%). Les hommes qui représentent 65,6% des personnes licenciées pour raison économique, accusent une progression plus forte (plus 20,7%)

que les femmes (plus 13,1%). Les secteurs les plus durement frappés, sont le Bâtiment Travaux-publics, le Commerce de détail, les prestataires de service aux entreprises, le Commerce de gros, l'habillement. Les régions les plus touchées sont l'Ile-de-France, la région Rhône-Alpes et le Nord-Pas-de-Calais.

JANVIER 82 : 270 900 DEMANDEURS D'EMPLOI SE SONT INSCRITS A L'ANPE

Parmi eux, 163 200 avaient perdu leur emploi salarié, dont 88 300 à la suite d'un non renouvellement de contrat à durée déterminée. 27 000 étaient à la recherche d'un premier emploi et 80 700 se sont inscrits pour un autre motif. Au total, il y a 2 034 000 demandeurs d'emplois inscrits, soit une hausse de 1% par rapport au mois précédent et une augmentation de 21% sur un an. Pour la première fois depuis 1975, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les demandeurs d'emploi (1 019 500 contre 1 064 600).

MARSEILLE : CAMPAGNE DE PRESSE ET POSEURS DE BOMBES

C'est le vendredi 26 février que plusieurs individus ont tenté de déposer une bombe à la cité Bassens de Marseille. (Cette cité où vivent de nombreux travailleurs immigrés avait été l'objet d'attentats en juin dernier). Tous les habitants ont passé la nuit dehors tandis que les policiers du service de déminage fouillaient la cité : ils avaient été alertés par un coup de téléphone anonyme de l'imminence de l'explosion d'une bombe à Bassens. Les jeunes de la cité avaient repéré vers 20 heures plusieurs individus étrangers au quartier dans deux voitures, l'un d'entre eux s'enfuit dans une 504, tandis que deux autres braqueront avec un revolver les jeunes immigrés qui leur posaient des questions. En juin

dernier, avait eu lieu une explosion au quartier de la Cayolle, soufflant plusieurs maisons, ainsi qu'une tentative d'attentat à Bassens. En septembre 81, Finochietti, un des membres du commando d'Auriol, était inculpé dans le cadre de l'enquête ouverte après ces deux attentats. Les groupuscules fascistes semblent toujours en activité, leur action semble se conjuguer, à Marseille avec les campagnes racistes menées par le quotidien régional *Le Méridional*, qui depuis quelques mois a renforcé ses attaques contre l'immigration arabe, lançant de véritables appels au meurtre et à l'expulsion. *Le Méridional*, un journal qui a été racheté par Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille et ministre de l'Intérieur. Les pages intérieures sont couplées avec *Le Provençal*, autre journal de Defferre, mais la couverture et les pages politiques restent à la disposition de l'ancienne équipe rédactionnelle pour y déverser sa dose quotidienne de haine raciste.

LYON : VISITE CHEZ UN AVOCAT

Des « cambrioleurs » se sont introduits au domicile de M^e Bismuth, avocat lyonnais chargé des intérêts de la partie civile dans l'affaire de l'assassinat du juge Renaud. Au cours d'une récente émission consacrée à l'assassinat du juge Michel, M^e Bismuth avait déclaré que l'enquête sur le meurtre du juge Renaud, abattu dans la nuit du 3 au 4 juillet 1975, se serait enrichie depuis cet été de quelques éléments nouveaux. « De nouvelles auditions ont été demandées depuis 4 à 5 mois... A partir de là, on a espoir de progresser dans cette affaire ». Comme le juge Michel, le juge Renaud s'attaquait au grand banditisme, il avait traqué le fameux gang des Lyonnais qui semblait lié à des personnalités politiques de droite. Pour le moment, les ennemis du juge Renaud, s'il ne s'agit de ses assassins, semblent bien plus actifs que la Justice.

Rubrique réalisée par Léon CLADEL

Repères économiques

NATIONALISATIONS : LE GOUVERNEMENT VEUT REFUSER STATUT ET GARANTIE D'EMPLOI

Lors de sa session de printemps, le gouvernement va soumettre au Parlement deux nouveaux projets de loi concernant les nationalisations : l'un sur la base juridique de l'évolution du secteur public et le second sur la démocratisation du secteur public.

Le Monde du 5 mars vient de publier une interview de Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, qui lève le voile sur certaines intentions du gouvernement, en particulier sur le projet de démocratisation des entreprises nationalisées.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Jean Le Garrec aborde ainsi les questions du statut des travailleurs et de la garantie de l'emploi : « Je comprends tout à fait la volonté des syndicats d'améliorer la protection sociale, d'obtenir des garanties sur l'emploi. Mais il y a deux manières de répondre à leurs revendications. Soit on accorde des garanties par un statut comme à EDF, soit on lie cette recherche d'une meilleure protection à la dynamique de la vie industrielle en l'intégrant dans un plan d'évolution de la société nationalisée (...). L'emploi ne sera pas garanti : par un statut, mais notre objectif prioritaire et global reste de garantir et même de créer des emplois. Mais, là encore, cet objectif doit être lié à la dynamique et au développement des entreprises. Cela veut dire qu'on peut très bien, dans tel groupe industriel, devoir faire face à des problèmes d'emploi d'une filiale. »

Les restructurations qui vont intervenir dans la plupart des groupes nouvellement nationalisés, et sur lesquels travaille le ministère de l'Industrie dans le plus grand secret, vont donc s'accompagner de licenciements, Le Garrec ne le cache pas. Et sa conception du développement de l'emploi, passant par la dynamique et le développement des entreprises, conduit à renforcer l'exploitation capitaliste des travailleurs et impérialiste du Tiers Monde.

STATUT ET PRIVILEGES

Le Garrec justifie son refus d'un statut par la volonté de ne pas créer un secteur privilégié et le risque de

son isolement d'avec le reste de l'économie. C'est vouloir unifier par le bas, alors qu'un statut des nationalisés peut d'une part permettre d'être en meilleure position pour la lutte anticapitaliste et d'autre part constituer une référence pour les autres travailleurs, une sorte d'aiguillon, renforçant par là également leur lutte anticapitaliste. Les objectifs de statut unique pour les travailleurs des nationalisés et des filiales et de garantie de l'emploi sont des objectifs concrets et actuels de mobilisation et d'action à mettre en œuvre.

ET LES FILIALES ?

En ce qui concerne les travailleurs des filiales, Le Garrec est loin d'être précis : « Le premier problème pour cette loi sur la démocratisation du secteur public est d'en définir son champ d'application. C'est clair lorsque la puissance publique contrôle à 100%. Ça l'est encore à 95%. Cela devient plus difficile entre 50% et 95%. (...) L'idée est d'aller le plus loin possible dans l'application de la loi de démocratisation. Mais il ne faut pas que la démocratisation interdise l'évolution (...). Si la part du public dans une entreprise tombe à 45% par exemple, les salariés, s'ils le désiraient, pourraient alors rester au Conseil d'administration, étant entendu que les représentants des actionnaires privés seraient majoritaires dans ce conseil. » Ce qui ressort de ces déclarations, c'est l'absence de toute garantie pour les travailleurs des filiales.

De l'interview de Jean Le Garrec ressort le fait que la loi sur la démocratisation du secteur public sera essentiellement consacrée aux modalités de représentation des travailleurs dans les conseils d'administration. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

SOUSCRIPTION

Total précédent : 7 412 francs	
Spt réabt TG Paris	40
Spt réabt JC Lussan	100
Librairie Paris	195
Spt réabt L Lille	40
Le TA St-Martin d'Hères	200
Spt réabt BF Toulouse	7
Spt réabt PE Chambéry	125
MM Metz	13
Spt réabt HCl Antony	50
Spt réabt PA Sarthe	50
Spt réabt PG Munster	50
Spt réabt AB Issy/Meaux	68
Spt réabt MG Paris	50
Spt réabt JV Montpellier	32
BM Grenoble	43
Sous HR SM Gémenos	300
Spt réabt SMI La Courneuve	18
Sousc Montpellier	430
Cel Aurore Massy	400
Cel A Marty Banlieue/Paris	565
Cel F Marty Banlieue/Paris	500
Sous Grenoble	1000
. Nord	1000
. Lyon	254
Total au 1 ^{er} mars 1982 : 12 942 francs	

L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
Commission paritaire : N° 57952 — dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982.
Téléphone : 16 (1) 893 87 16.
Adresse : Prose d'Aujourd'hui, BP 70 94220 Charenton.

A PROPOS DU SUICIDE DE R. LUCET

OÙ SONT LES «CHASSEURS DE SORCIERES» ?

Le suicide de l'ex-directeur de la C.P.C.A.M des Bouches-du-Rhône, R. Lucet, démis de ses fonctions par le ministre de la Solidarité nationale le 23 février 1982, suite à un rapport de l'I.G.A.S (Inspection générale des Affaires sociales) sur la gestion de la C.P.C.A.M depuis 2 ans et demi, sert de prétexte à la droite et à ses valets pour orchestrer une campagne contre la C.G.T, la C.F.D.T dans une moindre mesure et tous ceux qui se sont battus contre la politique de Lucet à l'intérieur de la C.P.C.A.M des Bouches-du-Rhône. Ainsi, J-L Gaudin, député U.D.F des Bouches-du-Rhône déclare : «René Lucet est la première victime de la chasse aux sorcières orchestrée par la C.G.T et le gouvernement.»

Le *Méridional* (journal de droite tristement célèbre pour ses appels au racisme contre les travailleurs immigrés) titre : «Affaire Lucet : l'ordre cégétiste règne à nouveau à la C.P.C.A.M». Charles Pasqua (président du groupe R.P.R au Sénat) menace : «Nous nous acheminons vers une guerre civile larvée». Et Bergeron (secrétaire général de F.O) fait chorus : «René Lucet a été victime d'une campagne de dénigrement systématique menée par la C.G.T et dans une moindre mesure la C.F.D.T.»

De quoi s'agit-il ? René Lucet a été nommé directeur général de la C.P.C.A.M des Bouches-du-Rhône le 5 septembre 1979. Auparavant, il fut directeur général de la C.P.C.A.M de Melun en Seine-et-Marne ; il y fut également président de la Jeune chambre économique et conseiller municipal de Fontainebleau pendant plusieurs années. Il avait été élu sur une liste de droite.

Sa nomination à la direction générale de la C.P.C.A.M des Bouches-du-Rhône fut une nomination politique. En effet, le gouvernement Giscard-Barre commençait son attaque contre la Sécurité sociale. La C.P.C.A.M des Bouches-du-Rhône est la plus grosse caisse au niveau national avec ses 1 900 000 assurés. Le département des Bouches-du-Rhône est le département où la mutualité est la plus développée et liée étroitement aux organisations de la classe ouvrière, notamment la C.G.T. René Lucet avait une mission bien précise lorsqu'il arriva à Marseille : sous couvert de redresser la gestion et le fonctionnement de la caisse, il devait s'attaquer à l'influence

de la mutualité liée à la F.N.M.T (Fédération nationale de la mutualité des travailleurs) et de la C.G.T, condition importante pour pouvoir s'atteler au démantèlement de la Sécurité sociale projeté par le gouvernement Barre.

Première attaque : la Mutualité. Alors que le gouvernement Giscard-Barre tente de mettre en place le ticket modérateur d'ordre public interdisant aux mutuelles de rembourser à 100% les frais de santé, la C.P.C.A.M des Bouches-du-Rhône sous la houlette de son nouveau directeur et d'un conseil d'administration dirigé par le patronat, refuse de conventionner un certain nombre de centres médicaux de l'U.D.M.T (Union départementale de la mutualité des travailleurs), interdisant de fait leur ouverture. Il s'attaqua aussi aux sections locales mutualistes, qui avaient la possibilité de traiter à la fois les dossiers Sécurité sociale et mutuelle des assurés, imposant leur fermeture et le rapatriement des dossiers Sécurité sociale dans les centres de la caisse. La C.P.C.A.M refusa également l'agrément aux correspondants sociaux de certaines grosses entreprises de Marseille, notamment de la réparation navale. Dans le même temps, la Société mutualiste des Bouches-du-Rhône, dirigée, elle, par le patronat se voyait accorder un certain nombre de facilités refusées à l'U.D.M.T et au Grand conseil de la mutualité — notamment au niveau du recouvrement des arriérés qui se trouvaient à 1 million de francs en avril 81. Sa politique fut tout aussi féroce à l'encontre des travailleurs de la C.P.C.A.M.

Dès le début, Lucet mit en place un dispositif qui lui permettait d'affronter la C.G.T très influente à la C.P.C.A.M. Il s'était fixé comme but de la mettre au pas et si possible de la réduire au silence. Pour cela, il crée un service de relations humaines dont la direction est assurée par M. Dochier, ancien membre du P.C.F et de la C.G.T, aujourd'hui proche du R.P.R. Ce dernier va constituer et diriger une A.O.P forte d'une centaine de membres, adhérents pour la plupart de F.O. Lucet embauche également un certain nombre d'individus dont 4 chauffeurs qui ont rang d'attachés de secrétariat. Ce service de relations humaines s'avère très vite être une véritable milice à l'intérieur de la caisse. Les 4

chauffeurs, issus du milieu marseillais, circulent dans les centres de la caisse, se livrent à des intimidations à l'encontre des militants syndicaux et du personnel. A plusieurs reprises, ces individus ont été trouvés porteurs d'armes, ce que la C.G.T et la C.F.D.T ont dénoncé.

Dans cette politique, Lucet a le soutien de la majorité du Conseil d'administration (excepté la C.G.T et la C.F.D.T) et plus particulièrement de l'U.D.F.O et du syndicat F.O de la C.P.C.A.M dont il est lui-même membre.

Pendant les deux ans et demi de son règne, Lucet va se livrer à une véritable chasse aux militants syndicaux surtout C.G.T. Ceux-ci vont être l'objet de mutations arbitraires, d'intimidations de toutes sortes. Durant cette période, la liste des plaintes déposées auprès du Conseil des prud'hommes de Marseille ne cesse de s'allonger. A l'occasion du renouvellement des délégués du personnel, Lucet propose un protocole d'accord aux organisations syndicales qui ramène de 30 à 12 environ le nombre des délégués du personnel. (la C.P.C.A.M compte 3 500 salariés et un grand nombre de centres répartis dans tout le département). La C.G.T et la C.F.D.T dénoncent ce protocole d'accord qui est défendu d'arrache-pied par F.O. Une lutte s'engage sur le plan juridique qui va durer plusieurs mois. La C.G.T et la C.F.D.T ont gain de cause devant les tribunaux. Malgré les tentatives de Lucet et F.O qui s'opposèrent pendant près de 6 mois à l'application des décisions de justice, privant ainsi le personnel de ses délégués, ce fut leur première défaite.

Directeur de choc, Lucet avait pris l'habitude d'adresser chaque semaine, à chacun des membres du personnel, une lettre dans laquelle il se livrait à de violentes attaques contre ceux qui combattaient sa politique.

Il avait réussi à instaurer un climat d'insécurité et de terreur parmi l'immense majorité du personnel, aidé en cela par F.O.

Depuis le 10 mai, la C.G.T et la C.F.D.T demandaient le départ de M. Lucet de la direction générale. De nombreux dossiers ont été envoyés au ministère de la Solidarité nationale. Au mois de novembre 81, trois inspecteurs de l'I.G.A.S sont dépêchés à Marseille pour contrôler la gestion de la C.P.C.A.M. Un certain nombre de fraudes sont dénom-

brées dans lesquelles apparaissent toujours les 4 fameux chauffeurs gardes du corps du directeur général. Le rapport de contrôle met en cause les responsabilités suivantes :

1) celle de l'expert-comptable. 2) celle du directeur général qui décidait des dépenses. 3) celle du Conseil d'administration présidé par M. Delaroche, représentant de l'Union patronale des Bouches-du-Rhône.

Les rapports de l'I.G.A.S mettent en évidence que le compte frais de missions et réception a été multiplié par 33 entre 1978 et 1981. Rien que pour l'année 81, les réceptions offertes par le directeur général aux frais de la caisse ont coûté 100 000 francs. D'autre part, des fraudes ont été mises en évidence au niveau des frais de déplacements des fameux chauffeurs, et qui ont un caractère délibéré.

Suite à ces rapports, le ministre de la Solidarité nationale décide de suspendre R. Lucet de ses fonctions.

Cette décision va être accueillie favorablement par l'immense majorité du personnel. Seule une poignée d'inconditionnels et une grande partie de l'encadrement (encadrement qui avait été mis en place par Lucet) va entreprendre un coup de force pour s'opposer à la décision du ministre. Dans la nuit du 23 au 24 février, le matériel qui permet

au personnel de traiter les dossiers des assurés est enlevé, (prédécomptes) par des commandos. Le 24 février, le Centre directionnel de la C.P.C.A.M est occupé par une centaine de personnes membres de l'A.O.P et de F.O. Tout semble avoir été longuement préparé. Lucet s'enferme dans son bureau entouré de ses nervis. Il prend la décision de paralyser toute la caisse. Le Centre d'informatique ne fonctionne plus pendant 10 jours. Le 26 février, le Conseil d'administration se réunit pour examiner la demande de retrait d'agrément déposée par le ministère de la Solidarité. La majorité du C.A (patronat, F.O, C.F.T.C et C.G.C) vote la confiance à Lucet.

Malgré cela le ministre de la Solidarité nationale décide, le 2 mars, de retirer l'agrément à Lucet. Il est définitivement démis de ses fonctions. Le 4 mars, à 6h30, il se suicide.

Il a perdu le combat qu'il a mené. Du jour où il est arrivé à la C.P.C.A.M des Bouches-du-Rhône, il avait clairement annoncé qu'il entreprendrait une lutte impitoyable contre les travailleurs. La chasse aux sorcières, c'est lui et ceux qui l'ont nommé qui l'ont entreprise. Deux ans et demi de répression féroce, s'achèvent... Maintenant, il faut que la Sécurité sociale soit entièrement rendue aux travailleurs.

Correspondant Marseille

LECLERC, LE SUPER FLIC QUI ENTERRAIT LES AFFAIRES

Suite de la Une

d'archives avaient disparu avant l'arrivée de Defferre, les nouveaux responsables des R.G n'ont trouvé que quelques feuillets dans le dossier sur le S.A.C. Une enquête commandée aux R.G sur le C.N.P.F au moment du vote de la loi sur les nationalisations, n'a jamais eu de suite et se serait, dit-on, perdue. Il faut dire que d'habitude, les enquêtes portaient plus sur les syndicats ouvriers que sur les syndicats patronaux. Certaines circulaires connaissent une diffusion très restreinte : par exemple celle envoyée le 2 juillet par le nouveau directeur des R.G., enjoignant aux policiers de refuser les «demandes d'enquête émanant de particuliers» et de ne plus faire figurer dans leurs rapports «les références à des condamnations pénales, à des activités syndicales ou à des opinions politiques, religieuses ou philosophiques» lorsqu'il s'agit d'enquêtes de recrutement ou de moralité. Il faut se rappeler que la F.P.I.P (Fédération professionnelle indépendante de la police) groupuscule créée sous les auspices de Bonnet (0,82% des voix) a son siège à la préfecture de police de Paris. L'affaire Dimitriu, l'affaire de l'avion-cargo chargé d'armes, saboté en Corse du Sud alors qu'il était gardé par la D.S.T, sont autant d'épisodes de la guéguerre qui oppose la hiérarchie policière au pouvoir.

Les états de service de Leclerc. La révolte de Leclerc jusqu'aujourd'hui présenté comme un flic dévoué, témoigne du même phénomène. Ce superflic présenté comme le «plus intellectuel des hauts fonctionnaires de police», n'a pas hésité à mettre en œuvre, avec beaucoup de zèle, la politique répressive de la droite et du grand capital. Il a même avalé beaucoup de couleuvres. Qu'on

en juge : ne dirigeait-il pas la Brigade antigang lorsque le 28 février 1975, elle a pris d'assaut un café du boulevard St-Germain : *Le Thélem*, tirant dans le tas, tuant trois personnes. Un avocat algérien fut tabassé, insulté aux cris de «C'est un raton. Achève-le!». Leclerc dira après cette «bavure» : «Il ne faut pas exagérer ce qui s'est passé!».

Les autres états de service de ce flic intellectuel ne sont pas brillants. En 1980, au moment de l'affaire de Broglie, il est mis en cause par *Le Canard Enchaîné* qui affirme que l'antigang était au courant des projets d'assassinat avant qu'il ne soit commis. Fidèle à Poniatowski, puis à Bonnet, il niera avoir été informé. En 1980 toujours, le juge d'instruction Joly l'accuse de complaisance dans les enquêtes sur l'extrême-droite. En juillet 80, alors que des néo-nazis de la F.A.N.E venaient d'être relâchés après une garde à vue de 48h., le même Leclerc déclarait, à propos des attentats racistes que la F.A.N.E pouvait être victime de «provocation venant d'un mouvement concurrent». Toujours au tableau d'honneur de Leclerc, on peut citer l'enquête sur l'attentat de Copernic, les affaires Curiel et Goldman, dont on attend toujours les moindres résultats. Dans chacune de ses affaires, on risquait de retrouver services spéciaux (S.D.E.C.E, D.S.T), polices parallèles (S.A.C) et groupes néo-nazis la main dans la main...

Ces superflics, habitués à couvrir les plus sombres affaires dans lesquelles trempaient policiers de droite, services spéciaux et nazillons, se font mal à l'idée de changer d'orientation. Voilà ce qui provoque la fronde des commissaires.

Léon CLADEL

Manifestation des mutualistes des Bouches-du-Rhône, le 17 novembre 1980. Une large opposition à la politique de M. Lucet.



VITICULTEURS

**LETRE OUVERTE (EXTRAITS) DU COMITE
D'ACTION VITICOLE DE L'HERAULT
AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE**

Madame,
Après les événements du mois d'août dernier, le gouvernement avait montré sa volonté de changer les méthodes passées et au lieu de répondre par l'envoi massif des forces de l'ordre, aux revendications justifiées des viticulteurs, vous avez pris les mesures nécessaires à un redressement des cours, donc du pouvoir d'achat.

Depuis, ces mesures conjoncturelles de l'été 81 n'ont plus d'effet et nous assistons à une reprise des importations et surtout à un arrêt quasi-total des offres d'achat du négoce. Je n'entamerai pas une polémique sur le chiffre des importations, le manque de transparence de ce marché permet toutes les interprétations et je note au passage que la promesse faite par M. Mauroy, le 12 août à la cellule de gestion, n'a pas été tenue. Où en est la mise en place des moyens qui permettront cette transparence du marché des importations?

Six mois après la prise de l'Ampélos le 10 août, neuf mois après votre arrivée au ministère de l'Agriculture, où en sommes-nous? Un marché inexistant ou peu s'en faut. Des prix qui, malgré l'augmentation de cet été, ne couvrent plus nos coûts de production. Une fourchette du prix d'achat des vins de même type et de même qualité impressionnante de 15 à 17 frs/hl. Cette disparité des offres d'achat couvrirait une tentative de démobilité, voire de division, que je n'en serai pas étonné. Une envolée insupportable des prix des produits d'entretien de la vigne. Un laxisme administratif qui met à mal la crédibilité de vos quelques propos rassurants. Des importateurs qui se jouent des réglementations en vigueur. Une réglementation européenne inadaptée aux productions méditerranéennes.

Une CEE de plus en plus partisane, qui ferme les yeux sur les agissements douteux de certains pays de la communauté, mais qui sévit dès qu'il s'agit du problème des vins du Languedoc. Enfin, une menace d'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la communauté qui se fait jour après jour plus évidente. Alors Madame, avec le secrétaire d'Etat à l'Agriculture, que proposez-vous en réponse?

Où sont les mesures à court terme, indispensables pour que nous puissions attendre des réformes fondamentales qui peuvent passer par la création d'un Office des vins crédible? (...)

Onze ans après notre adhésion au Marché commun agricole, nous, viticulteurs du Midi, constatons qu'il n'y a pas de Marché commun, tout au plus une tentative de zone de libre-échange et qu'en plus il y a toujours une volonté de diminuer sensiblement les productions méditerranéennes du territoire français.

Nous savons que le président de la République et le gouvernement sont très européens, mais continuer à subir cette communauté-là c'est être complice de l'Europe des affairistes, de l'Europe des injustices, des passe-droits et des inégalités.

A l'heure où le premier ministre fait campagne pour l'emploi et le maintien du pouvoir d'achat, il ne saurait être question d'oublier « l'entreprise viticulture » ou bien notre déception sera à la mesure de nos espoirs d'hier.

Conscients que les solutions à la crise viticole dépendent de notre volonté de construire, il est donc nécessaire que votre ministère écoute avec plus d'attention les propositions que nous lui faisons, plutôt que de suivre les conseils de quelques technocrates, certes généreux et séducteurs, mais loin de la réalité du pays. La gestion de l'agriculture ne peut souffrir un esprit parisien.

Madame, le Comité d'action viticole a appelé à la mobilisation de tous les viticulteurs. La longue histoire de la vigne nous a appris que seule la lutte ouvrira les portes d'un avenir meilleur; je vous demande de mettre en place rapidement les moyens nécessaires pour faire échec à la crise; il y va de votre crédibilité et de celle du gouvernement.

Jean Huillet

PRIX

**L'ESSENCE BAISSÉ,
ELLE EST BIEN LA SEULE**

Cela vient d'être décidé : les prix de l'essence et du super vont baisser de 5 centimes pour revenir respectivement à 4,04 francs et 4,27 francs. Par contre, inversement, les prix du litre du fuel domestique et du gazole vont croître, eux, de 4 centimes, hausses qui les feront passer à 2,24 francs pour le premier et à 3,19 francs pour le second.

Cela faisait plus de 17 ans que le prix du carburant n'avait pas diminué en France. Barre-Giscard avaient beau arguer que, s'il n'y avait pas de baisse du prix payé à la pompe lorsque le dollar diminuait, c'était pour constituer une cagnotte en prévision d'une réévaluation du dollar, l'on n'a jamais vu le bout du nez de cette fameuse cagnotte... Aujourd'hui, suite à la baisse du brut, le gouvernement vient donc de décider une diminution du prix de l'essence et du super. Toutefois, on peut déplorer que, simultanément, il y ait hausse du fuel lourd et du gazole, ce qui pénalise les utilisateurs du fuel : les paysans pour leurs tracteurs, les travailleurs pour se chauffer, etc... Surtout lorsque l'on sait que l'essence entre pour 20% dans la consommation des ménages et le fuel pour 26%. D'autant que, dans le même temps, il est décidé une augmentation de 10% des tarifs de l'électricité et de 7% pour ceux du gaz et que Delors libère, à compter du 1er avril 1982, les prix dans la restauration. Autant d'éléments qui vont peser à la hausse sur les prix et restreindre le pouvoir d'achat des travailleurs.

Quant aux compagnies pétrolières, contrairement à ce que l'on pourrait croire, elles ne perdent rien. Par le jeu des hausses et des baisses, simultanées, cela ne leur coûtera pas un seul centime. Bref, les profits exorbitants de ces monopoles qui pillent les pays du Tiers Monde et exploitent les travailleurs en France et à l'étranger, restent intacts. Elf-Aquitaine — au chiffre d'affaires consolidé de 112 milliards de francs, une marge

brute d'autofinancement de 14 milliards dont 9,8 à l'étranger et un bénéfice net de 3,5 milliards — sort indemne de cette opération. Mais... pas l'emploi! Car, si les marges bénéficiaires sont protégées, il n'en est pas de même pour les travailleurs qui sont menacés de licenciement. Ainsi prévoit-on la fermeture de trois raffineries : à Valenciennes (Elf), à Dunkerque (BP) et à Honcourt en Lorraine (Elf-Esso).

**POURQUOI UNE BAISSÉ
DU BRUT DE LA PART
DES PAYS PRODUCTEURS?**

Rappelons que, de 74 à 78, les revenus issus de la vente du pétrole pour les pays producteurs avaient fondu de 60%. Et, les premières hausses décidées par l'OPEP en 1973 n'ont eu qu'un effet de réajustement par rapport à l'inflation et la dépréciation du dollar. Ainsi estime-t-on qu'au début 1979, après la première vague de hausses, le prix du baril en dollar rattrape seulement le niveau atteint en 1974! Aujourd'hui, les pays du Tiers Monde sont frappés de plein fouet par la crise et se trouvent dans une situation nettement plus défavorable. En effet, la diminution de la consommation des pays industrialisés en matière d'hydrocarbures a entraîné une réduction de la demande, ce qui a pesé sur les prix

dans le sens de la baisse. Ainsi, au premier semestre 1981, la consommation a chuté de 10,4% en Europe, de 5,3% aux USA et de 11,1% au Japon.

Mais, si une partie de cette réduction est due au ralentissement de l'activité économique, une autre partie relève également des manœuvres pratiquées par les trusts pétroliers. Ces derniers stockent dans des marchés libres de grandes quantités de brut produit hors-circuit de l'OPEP, en vue d'une spéculation éhontée. On observe une tendance accrue à ce que ces trusts se tournent vers des pays dits « sûrs », qui ne jouent pas sur le niveau de production pour faire pression sur les prix (Cameroun, Malaisie...). Ainsi, à la mi-septembre 1981, la production pétrolière des pays de l'OPEP était tombée à 19,1 millions de barils par jour, soit moins qu'en 1970; et les pays arabes de l'OPEP, sauf l'Arabie Saoudite, ont vu leur extraction baisser de 50% par an.

Cette politique des trusts pétroliers et des pays industrialisés importateurs est facilitée par certains facteurs nouveaux, d'importance inégale, apparus depuis 1973 : baisse de la consommation due au ralentissement de l'activité économique mais aussi à la recherche par les pays impérialistes d'une diversification énergétique; constitution par ces derniers de stocks stratégiques qui permettent de peser sur les prix; nouvelles découvertes et apparition de nouveaux pays producteurs-exportateurs (Mer du Nord, ainsi la Grande-Bretagne s'auto-satisfait en pétrole aujourd'hui). Ce sont là autant d'éléments qui placent les pays de l'OPEP dans une situation amoindrie.

Catherine LEMAIRE

ETHIOPIE-ERYTHREE

**UNE OFFENSIVE
QUI POURRAIT
TOURNER COURT**

Selon une information du Front populaire de libération de l'Erythré (FPLE), le dirigeant éthiopien Mengistu a été grièvement blessé le 1er mars, ainsi que plusieurs conseillers militaires soviétiques.

C'est au cours d'une visite sur le front érythréen que Mengistu a été blessé, près de la localité d'Adafet, non loin de la ville de Nacfa, toujours aux mains du FPLE. Selon la résistance, le chef d'Etat éthiopien a été transporté à Addis-Abeba pour se faire soigner. Malgré le démenti du ministre éthiopien des Affaires étrangères, assurant que Mengistu était rentré dans la capitale éthiopienne pour y travailler, il faut signaler l'absence notoire du chef de l'Etat, le 2 mars, aux cérémonies marquant le 86ème anniversaire de la victoire éthiopienne sur les colonialistes italiens à Adwa en 1896.

Lancée il y a environ un mois à grand renfort de publicité, la sixième offensive de l'armée éthiopienne contre l'Erythré devait se solder rapidement, aux

dières des dirigeants éthiopiens, par un écrasement total des forces de libération qui réclament l'indépendance de l'Erythré. Mais c'est loin d'être le cas.

Depuis le début des combats, le 12 février, le FPLE a réussi à conserver ses positions, dans le massif du Sahel, protégé par des tranchées et des abris souterrains. L'armée éthiopienne n'a pas réussi à enfoncer les lignes du FPLE, malgré les attaques aux Mig 21 et Mig 23, malgré l'artillerie lourde et les bombardements de nuit.

Le FPLE a accusé l'armée éthiopienne d'avoir recouru à des gaz toxiques. Le 15 février, plusieurs combattants ont été intoxiqués par des obus : vomissements, difficultés respiratoires, troubles de la vue. Pour parer à ces gaz, de nombreux combattants du FPLE sont équipés de masques à gaz, de seringues et d'ampoules d'antidote.

suite page 5

LE BLOC NOTES DU PARTI

Cantonales : les campagnes de nos camarades candidats battent leur plein. Deux temps forts : à Uckange, mardi 9 mars, autour de Jean-Louis Malys et à Aubigné (Sarthe), jeudi 11 mars, autour de Michel Papin. Le camarade Pierre Bauby, secrétaire politique du PCML, a participé à ces réunions.

Tables rondes sur le changement : le 3 mars dernier, les camarades d'Orléans ont organisé une table ronde sur la vie associative locale. Le 11 mars, ils rassemblent des syndicalistes pour parler du changement. Compte-rendu de ces deux tables rondes sera fait dans le prochain numéro de l'Humanité rouge.

Vente militante de l'édition mensuelle de mars : la cellule Eugène Pottier (quartiers nord de Marseille) a vendu 15 journaux au porte à porte dans la cité des Flamands; les cellules du centre Marseille ont, elles aussi, diffusé une quinzaine de journaux à la criée sur la Canebière.

Assemblée de remise des cartes : le 26 février, la cellule de Bagnaux a réuni ses amis autour d'un apéritif. Elle avait organisé une exposition d'affiches du parti retraçant son activité et son histoire. Un camarade a rejoint ses rangs ce jour-là. Bienvenue à lui.

Causeries de Proletariat : la dernière causerie du 5 mars n'a eu le temps d'aborder que la question de la décentralisation. Quelques aménagements pour la suite en conséquence : le 26 mars : les nationalisations et

changer l'Etat. Le 7 mai : la Chine, l'URSS et nous. Le 4 juin : le socialisme pour la France. Le 25 juin : classe ouvrière et impérialisme. Attention : les causeries commenceront à 20 heures désormais pour laisser le temps de traiter l'ensemble des points.

Rappel : Forum-débat : « L'impérialisme français aujourd'hui » à Paris, le samedi 13 mars à 14h30, 8 villa du Parc Montsouris Paris XIVe (métro Porte d'Orléans - cité Universitaire). Thèmes abordés : la réalité de l'impérialisme français en 1982, la politique du nouveau gouvernement, les luttes actuelles contre l'impérialisme français, comment rompre avec l'impérialisme français? Participation des associations d'étudiants et de travailleurs des Comores, du Gabon, de Guadeloupe, du Sénégal, du Maroc...; du CEDETIM et du PCML.

Le Comité régional Languedoc-Roussillon du parti, suite à la condamnation de la France par la Cour de justice de la CEE sur le blocage des vins italiens, « dénonce cette mesure qui ne peut qu'encourager le dumping scandaleux organisé par le Négoce et qu'aggrave la crise viticole dont les petits et moyens producteurs du Midi sont les principales victimes » et « apporte son soutien aux décisions prises par le CRAV, réuni à Narbonne ce jour, et appelle l'ensemble des viticulteurs » de la région « à participer massivement à la riposte qui s'impose ». (le 5 mars 1982)

Suite de la page 4

Les combattants du FPLE ont réussi à stopper l'offensive éthiopienne, malgré l'aide apportée par l'URSS, le Sud-Yemen et la Libye. A l'ouest du Sahel, le FPLE a endigué une attaque éthiopienne et a repoussé les troupes sur 40 km.

Le 19 février, il a lancé une

attaque contre l'aéroport de la capitale érythréenne, Asmara, se soldant par une diminution sensible des bombardements éthiopiens. Depuis le début des combats, 10 000 soldats éthiopiens ont été tués ou blessés et 500 ont été faits prisonniers par le FPLE.

Claude LIRIA

DE L'EAU DANS LE GAZ

Suite à une prise de position du Parti socialiste, réaffirmant qu'il reconnaissait le droit à l'autodétermination de l'Erythrée, le gouvernement éthiopien a accusé la France d'ingérence et demandé le retrait d'une partie du personnel de l'ambassade de France à Addis-Abeba. Accusation d'autant plus bizarre que Claude Cheysson s'est rendu il y a quelques semaines à peine en Ethiopie, et même dans la capitale érythréenne d'Asmara où il avait rencontré Mengistu. Par ailleurs, on sait aussi toutes les précautions que prend le gouvernement français pour ne pas être assimilé au PS. Alors, pourquoi cette virulence de l'Ethiopie? On peut émettre deux hypothèses :

— soit l'Ethiopie met en garde la France contre un soutien éventuel à la résistance érythréenne. Le ministre éthiopien des Affaires étrangères vient d'ailleurs de déclarer que son pays était prêt à renouer le dialogue avec la France si celle-ci changeait d'attitude à l'égard du problème érythréen.

— soit les plus pro-soviétiques au sein de l'équipe dirigeante éthiopienne n'ont pas apprécié la visite de Cheysson et ont trouvé le premier prétexte venu pour envenimer les relations entre leur pays et un pays d'Europe occidentale.

COMORES

REPRESSION A LA VEILLE DES ELECTIONS

Les 7 et 14 mars 1982, se déroulent des élections législatives aux Comores. En effet, le 25 janvier dernier, le président Ahmed Abdallah, après un voyage éclair à Paris et à Tripoli, a pris les décisions suivantes, pour parait-il « arrêter la corruption » :

- dissoudre l'Assemblée fédérale et le gouvernement
- réduire du tiers, le personnel de la Fonction publique.

En fait, il s'agit pour A. Abdallah, de donner à son régime un visage démocratique et de faire peau neuve en rejetant sur ses proches collaborateurs, la responsabilité de la situation d'impasse dans laquelle se trouve plongé son régime. Or, qu'en est-il au juste? Le régime placé à la tête du pays depuis le 13 mai 1978 par « l'affreux » Bob Denard et ses mercenaires a conduit le pays au bord du gouffre :

— d'un côté, il y a les mercenaires qui ont pillé, jusqu'à la moelle, l'économie du pays, en s'érigeant en maîtres absolus de l'import-export, puis en empochant plus de 1/5^e du budget de l'Etat pour assurer la sécurité personnelle du président. A cela, s'ajoute une poignée d'individus qui s'enrichissent en pillant les deniers publics, et en confondant leur budget personnel avec celui de l'Etat, tels les A. Abdallah, Mohamed Ahmed, Kalfane, etc...

— de l'autre, se trouvent les ouvriers, paysans et petits fonctionnaires qui attendent jusqu'à aujourd'hui, 3 à 6 mois d'arriérés de salaires, et pour qui manger deux repas par jour est un luxe, et tomber malade équivaldrait à aller au mouvoir, en cas d'hospitalisation, tant les hôpitaux sont démunis. A tous ces maux, s'ajoute une répression brutale. Les libertés élémentaires telles le droit de s'organiser en syndicats, en partis politiques, s'exprimer, manifester, sont bannis au profit du parti unique gouvernemental.

Malgré la répression et la chasse aux sorcières, les forces du progrès se sont lancées dans la bataille électorale sous la bannière du « Front démocratique » avec les principaux mots d'ordre suivants :

- contre le régime féodal d'Ahmed Abdallah et de ses partisans
- pour le départ des mercenaires infestant le pays, des troupes françaises et de l'administration coloniale stationnant à Mayotte
- pour les libertés syndicales et politiques
- contre la vie chère, la misère et le chômage.

Les nouvelles qui nous parviennent font état d'un large soutien populaire aux points de vue que développent les 17 candidats du Front démocratique, et de la tendance à s'organiser en comités indépendants du régime, comme cela est apparu à la suite des grands meetings populaires tenus dans la dernière semaine de février dans les villes de Moroni et de Mitsamiouli. En même temps nous apprenons le déclenchement d'une grande campagne d'arrestations à l'égard des candidats et partisans du Front démocratique. Ainsi, au nord de la Grande Comore, à Mbéni, 30 personnes sont arrêtées et jetées en prison et le candidat Soimadou est privé de toute liberté d'expression et d'action par un commando du régime; à Anjouan, c'est d'abord l'arrestation des 2 candidats Moussa Houmadi et Abdou Zakaria pour avoir distribué des tracts, suivie d'une rafle envers tout ce qui est soupçonné d'avoir des sympathies envers le Front démocratique. L'après-élections risque d'être dur pour les candidats et leurs partisans. Déjà, les autorités ont pris des mesures inquiétantes dont celle de ne publier les résultats que 3 jours après!

Pour soutenir l'action des patriotes comoriens, nous appelons à envoyer d'urgence des télégrammes de protestation contre ces arrestations, pour le respect des libertés démocratiques aux Comores, à :
Ambassade des Comores (15, rue de la Neva - Paris)

FRANCE-OLP

MITTERRAND REFUSE DE RENCONTRER ARAFAT

À la veille de la visite de F. Mitterrand en Israël, l'Association France-Palestine avait publié un appel déclarant : « Nous pensons qu'il est nécessaire que la voix de la France s'exprime clairement, quel que soit le lieu d'où elle s'élève, pour réaffirmer les principes d'une paix juste et durable au Proche-Orient :

« Le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris la partie arabe de Jérusalem ;

« La reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien, y compris le droit à édifier son propre Etat indépendant sur le sol de sa patrie ;

« Le droit de tous les Etats de la région, y compris le futur Etat palestinien, à la paix et à la sécurité.

« L'application de tels principes nécessite de discuter avec toutes les parties concernées et, en premier lieu, le peuple palestinien représenté par l'OLP.

« Les signataires de cet appel réaffirment que cette position de principe de la France doit être accompagnée d'actes concrets. En particulier, l'égalité affirmée par le président de la République, entre toutes les parties en conflit suppose qu'à la rencontre de François Mitterrand avec le premier ministre israélien, succède une rencontre avec le président de l'OLP, Yasser Arafat. »

Au cours de son séjour en Israël, lors d'une conférence de presse, F. Mitterrand a catégoriquement rejeté l'hypothèse d'une rencontre, en France, avec Yasser Arafat : « S'il veut venir en France, il peut y venir comme beaucoup de personnalité étrangères. Mais s'il veut me voir, je dirai que comme on n'a pas reconnu la représentativité de l'OLP, je ne crois pas que cette rencontre puisse avoir lieu dans les circonstances actuelles. » F. Mitterrand traduit ainsi l'appui de fait qu'il apporte au gouvernement israélien.

L'OLP a exprimé une condamnation légitime devant les propos tenus par François Mitterrand, en Israël. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP en France a déclaré :

« Nous avons espéré que le président Mitterrand allait par-

ler aux Israéliens le langage de la réalité et de la vérité, qu'il allait leur rappeler que le peuple palestinien existe, qu'il a ses droits nationaux légitimes qu'on ne peut plus ignorer, et que ses droits passent d'abord et avant tout par l'établissement d'un Etat souverain sur son territoire national; que l'OLP ne représente pas seulement l'aile combattante, mais tout le peuple palestinien, et qu'elle lutte pour réaliser l'ensemble de ses aspirations; chaque Palestinien partout où il se trouve a le droit de retour dans sa patrie.

« Nous avions espéré que le président allait évoquer les souffrances du peuple palestinien, otage de l'occupation militaire israélienne, déraciné, vivant dans l'exil depuis 1948.

« Nous avions espéré que le langage que le président Mitterrand utiliserait découlerait de l'ensemble des déclarations faites par les dirigeants de la France depuis le 10 mai, puisque la France ne peut pas parler un double langage, et que la diplomatie française ne peut pas dire aux Arabes ce qu'ils souhaitent entendre et s'adresser aux Israéliens d'une manière différente.

« C'est une déception! »



Mitterrand devant la Knesset, le 4 mars.

ISRAEL

LA RESISTANCE DANS LES TERRITOIRES OCCUPES

Résistance et répression ne cessent pas dans les territoires occupés par Israël depuis 67, en Cisjordanie et à Gaza. En Cisjordanie, la décision israélienne de fermer l'université palestinienne de Bir-Zeit suscite des manifestations. Une grève générale a été déclarée dans la ville de Naplouse. Deux lycéens ont été blessés par balles par des soldats quelques jours plus tôt. Dans la bande de Gaza, la population résiste également. Voici à ce sujet le témoignage du journaliste israélien antisioniste, Ilan Halévi.

Au mois de décembre, l'administration civile a été exportée non seulement en Cisjordanie mais dans la bande de Gaza. Il n'y avait pas de municipalité élue, parce que les municipalités qui n'étaient pas jordaniennes mais palestiniennes ayant refusé toute forme de collaboration et même de coexistence avec l'occupation israélienne, le gouvernement militaire israélien avait, dès 67, pris en charge l'ensemble des services et des fonctions de gestion municipale, et les instances municipales de Gaza étaient soumises à des nomina-

tions professionnelles, pouvaient encore s'exprimer publiquement en dépit de la loi antidémocratique du gouvernement militaire.

Cela a déclenché, dans l'ensemble de ces secteurs professionnels, une grève générale. Elle a duré pendant plus de deux semaines. Pendant cette période, toutes les tentatives du gouvernement militaire pour briser la grève ont échoué. Il a arrêté les grévistes, il y a eu des manifestations, l'armée a tiré, des lycéens ont été tués. Il y a eu le couvre-feu, il y a eu des manifestations contre le couvre-feu. Pendant tout ce temps, la grève s'est poursuivie. Le gouvernement a alors ouvert les boutiques des commerçants grévistes et a invité la population de Gaza à se servir largement dans les boutiques des propriétaires absents. Elles sont restées ouvertes jour et nuit... et personne n'a rien pris. J'aimerais bien que vous réfléchissiez un peu, à ce que cela signifie comme degré d'unité populaire. Et lorsque les ouvriers de la bande de Gaza qui vont tous les jours travailler en Israël, qui sont indispensables à l'économie israélienne, eux qui n'étaient pas touchés par la mesure de la TVA, lorsqu'ils ont dit qu'ils soutenaient la grève des commerçants et qu'ils n'iraient pas travailler en Israël, pour la première fois dans l'histoire de l'occupation israélienne de ces territoires, le gouvernement militaire a capitulé. Il a rapporté les mesures fiscales, il a libéré tous les gens emprisonnés et il a clôt les dossiers. C'est la première fois que cela se produit depuis 1967.

Frontières et droits des travailleurs

Les entreprises nationalisées doivent être le champ privilégié de la « nouvelle citoyenneté », le point avancé de l'extension de la démocratie dans l'entreprise.

Les choses ne sont encore pas réglées, ni même nettement dessinées quant au contenu. On sait que des différences de conceptions existent en la matière. Des points de vue se sont exprimés, des projets ont été élaborés et sont connus, tant du côté du gouvernement que des partis ou des syndicats.

Une chose est d'ores et déjà certaine : ces nouveaux droits s'exerceront dans le cadre de la compétition économique internationale (des lois du marché capitaliste, impérialiste), de la recherche prioritaire de « l'amélioration continue de la compétitivité », ce qui implique une certaine orientation en même temps que des limites à l'intervention des travailleurs.

A cet égard, un point semble, malheureusement, faire l'unanimité : par le silence, l'absence de propositions le concernant. Quelles pourraient être les répercussions positives des nationalisations, de l'extension de la démocratie dans le secteur nationalisé, pour les centaines de milliers de travailleurs employés directement par les entreprises nationalisées et leurs filiales à l'étranger : environ 175 000 rien que pour les cinq groupes industriels qui viennent d'être nationalisés (sans compter donc les autres, comme Renault) pour une large part dans les pays du Tiers Monde ; bien plus encore si l'on y ajoute ceux employés par des sociétés de type mixte ?

Argentine, Brésil, Philippines, Taïwan, Afrique du Sud... C'est bien entendu en particulier parce que ces pays offrent de bonnes possibilités et garanties dans la compétition internationale, du point

de vue de la compétitivité, que nos multinationales s'y sont installées : salaires très bas, régimes de « démocratie » plus que limitée, voire racistes... Les droits d'expression, d'organisation, d'actions syndicales y sont souvent totalement inexistantes ou au mieux soumis à des législations extrêmement répressives, règles dont il serait bien abusif de justifier l'adoption par la non-ingérence dans les affaires d'autres pays.

Bien sûr, l'avenir est que ces pays conquièrent leur totale et réelle indépendance, ce qui ne saurait se faire sans qu'en même temps leurs peuples, leurs classes ouvrières en particulier, y avancent par leur lutte dans l'élargissement conséquent de leurs libertés et droits démocratiques. L'un de ces droits devra être et sera celui de disposer selon leur volonté des moyens de production que les multinationales qu'elles soient (françaises y compris) auront installé chez eux.

Les choses n'en sont justement pas là, là où les multinationales choisissent d'implanter leurs filiales...

En attendant, la classe ouvrière de notre pays peut-elle tolérer que des entreprises à l'administration desquelles vont participer des syndicalistes, comportent des secteurs où les travailleurs seraient privés des droits les plus élémentaires, syndicaux en particulier ?

L'objectif des libertés syndicales (contre la répression dont elles font l'objet) mérite dans tous les cas notre action solidaire. Dans le cas des multinationales françaises, il demande plus ; et plus encore lorsque, nationalisées, elle vont voir s'élargir les possibilités d'intervention des syndicats et des travailleurs.

bièmes de sécurité qui impliquent la rentrée du personnel sur le lieu de travail. C'est un résultat qui incitera peut-être la direction à la prudence.

Deux conclusions à tirer dans l'immédiat. La grève du 27 février n'était catégorielle qu'en apparence. En réalité, elle répondait à une menace largement perçue par les travailleurs de la plate-forme.

Deuxième conclusion : le secteur nationalisé n'est pas synonyme de sécurité. Là, comme dans le privé, obtenir le même travail avec moins de personnel reste la tentative constante des patrons quels qu'ils soient.

Correspondant

**SIF
BEAUVAIS**

*Pour le rachat
par CGE*

Gilles CARPENTIER

FEMMES



8 mars 1982. Journée internationale des femmes. Plusieurs manifestations ont marqué du sceau de la lutte cette célébration qui pour la première fois en France a également revêtu un caractère officiel. La manifestation la plus nombreuse a été celle organisée par la C.G.T dans le quartier des grands magasins de Paris, le 8 mars dans l'après-midi. Au même moment, les femmes du M.L.F défilaient entre

République et Bastille. La veille, elles étaient plusieurs milliers rassemblées par l'Union des femmes françaises, et, dès le samedi, la coordination des groupes femmes avait occupé le pavé parisien. Si les femmes se sont emparées du 8 mars, le gouvernement n'a pas voulu être de reste. Au-delà des réceptions plus ou moins protocolaires, un certain nombre de mesures de caractère tout à fait positif ont été arrê-

tées. Dont les plus marquantes sont le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse, le quota minimum de 30% de femmes sur les listes de candidature aux élections municipales et régionales, et la création d'un fonds de solidarité destiné aux femmes divorcées privées de pensions. En regardant le passé, on mesure le pas qui a été fait. Reste à regarder l'avenir.



**CARLING
MOSELLE**

Ils se rebiffent

La direction de C.D.F-Chimie a eu l'idée géniale de vouloir supprimer 20 postes de travail chez les pompiers-secouristes en ramenant les 5 équipes de 14 à 10. Il suffisait d'y penser.

Les pompiers-secouristes répliquent par une grève le 27 février. Pour eux, des équipes de 14 personnes pour une plate-forme qui emploie 2 000 ouvriers ce n'est même pas suffisant. Grève illégale aux yeux de la direction qui leur adresse une mise en demeure par taxi, puis une lettre d'avertissement. A l'appel des syndicats C.G.T et C.F.D.T, F.O, l'ensemble du personnel proteste par une grève générale les 5 et 6 mars. La grève est largement suivie et l'on comptait 50% de grévistes dans les bureaux, dans une industrie où tout arrêt général pose de nombreux pro-

Lundi 1^{er} mars, les travailleurs de la S.I.F., devant les menaces d'évacuation par les forces de l'ordre et de liquidation par le syndicat, acceptaient de reprendre en « partageant le temps de travail » (32 h.) et sans licenciement. Mais, indique le Comité de soutien*, cette solution était provisoire et valable seulement une semaine : « Ce que les travailleurs de la S.I.F. veulent, c'est une solution industrielle rapide et définitive sans licenciement et sans aucune perte de salaire. Pour cela, ils réaffirment le rachat par la C.G.E. seule solution pour eux de gagner cette bataille de l'emploi. (Nous savons de la bouche-même du syndicat que l'entreprise est largement "rentable" en faisant une embauche de 40 personnes). C.G.E. étant nouvellement nationalisée, ils demandent donc l'intervention et l'appui des pouvoirs publics ainsi que des élus de gauche pour que cette revendication aboutisse et que S.I.F. soit rachetée. La nomination d'un administrateur provisoire est plus que jamais à l'ordre du jour en attendant ce rachat afin d'éviter la liquidation qui, à notre avis, devrait se réaliser prochainement. »

*Syndicats CFDT Métaux de Beauvais, CGT, les élus de gauche du département (PC, PS, LCR)

ACCORD UIMM-CGC, CFDT, FO UN COMMENTAIRE QUI SE PASSE DE COMMENTAIRES

Voici comment l'organisation patronale de la métallurgie apprécie l'accord qu'elle a pu signer le 23 février avec la C.G.C., la C.F.D.T et F.O (extrait de la revue de l'U.I.M.M., *Actualité économique et sociale*) :

« Sous la pression revendicative et souvent assaillies par des actions violentes, de nombreuses entreprises avaient fait d'importantes concessions. Malgré ces handicaps, un accord apparaissait néanmoins souhaitable à divers égards :

- pour conforter les acquis du protocole d'accord interprofessionnel du 17 juillet. Il n'est pas douteux que si ce protocole n'avait pas été conclu, l'ordonnance du 13 janvier 1982 aurait fixé la durée légale du travail à 38h. et écarté le principe du contingent d'heures supplémentaires à la libre disposition de l'employeur (1) ;

- pour affirmer la primauté de la politique contractuelle et limiter le pouvoir réglementaire de l'Etat ;

- pour porter un coup d'arrêt à la démagogie, aux surenchères, en particulier en posant le principe accepté par les organisations syndicales signataires d'une non compensation totale des réductions d'horaires supérieures à l'heure ;

- pour restaurer la cohésion des entreprises dont l'intérêt général ne peut que pâtir de décisions prises dans le désordre et, qui plus est, sous la pression revendicative...

L'accord conclu le 23 février avec la C.G.C., F.O et la C.F.D.T répond à ces objectifs. »

(1) L'accord en prévoit un de 94 heures.

REPARATION NAVALE

GARDELLA, UN DOSSIER QUI FAIT DU BRUIT



Chantiers navals de la Ciotat

Gardella, le nom de cette société de réparation navale commence à être connu et reconnu comme celui d'une entreprise aux méthodes très particulières. Sous-traitante de travaux de peinture sur les bateaux, Gardella emploie essentiellement des immigrés pour appliquer des produits de haute toxicité.

Depuis plusieurs années, des travailleurs victimes de cette société ont relevé la tête; ils ont trouvé auprès des camarades du parti à la Ciotat un appui et un soutien.

Outre les indispensables démarches médicales et administratives, la décision fut prise de porter le problème sur la place publique et de faire éclater le scandale Gardella.

Un dossier comportant tous les documents se rapportant à Gardella et, notamment, à la situation de Norbert, Ismalia et Diokine.

Après la nomination du gouvernement, Alain Castan, secrétaire régional du PCML, s'adressait en ces termes au ministre de la Mer :

Monsieur le ministre, dans notre département, plusieurs milliers d'ouvriers travaillent dans un secteur qui relève de votre ministère : la construction et la réparation navale. Vous n'ignorez pas que depuis la grave crise qui a frappé la réparation navale marseillaise et la construction navale à la Ciotat, les conditions de travail et la sécurité sur les chantiers se sont nettement dégradées pour ceux qui ont pu garder un emploi.

La politique giscardienne d'assainissement des chantiers a

entraîné la mort de 8 travailleurs en 8 mois. De plus les nouveaux produits toxiques employés dans la peinture des navires, sans aucune précaution, condamnent à la mort lente les peintres de bord, et particulièrement ceux qui, immigrés sont employés en sous-traitance ou en intérim. Notre correspondant régional a mis en lumière les pratiques scandaleuses de certaines entreprises telles la Société Gardella dirigée par MM. Roussel et Casalis.

Vous trouverez ci-joint le dossier publié dans *L'Humanité rouge* à ce sujet (Nos 1251 et 1253). Les trois témoignages que nous citons sont accablants; ces hommes ne demandent que leur dû. Ils se heurtent au mur d'une administration sourde ou même complice et à un patronat rétrograde.

Nous vous demandons donc solennellement, d'intervenir pour que ces 3 travailleurs se voient reconnus leurs maladies professionnelles et accidents du travail et que justice leur soit rendue. Mais il faut aller plus loin et éviter que de tels cas se reproduisent, aussi nous vous proposons de nommer une commission d'enquête, composée de médecins, d'experts en produits toxiques, de syndicalistes, pour faire toute la vérité sur les conditions de travail imposées par la Société Gardella. Cela constituerait le premier pas dans la voie d'un changement réel pour les travailleurs de la peinture navale.

D'autre part, en ce qui concerne l'ensemble de la navale, le Parti communiste marxiste-léniniste propose 4 mesures essentielles :

1) Application dans tous les

chantiers des mesures pratiquées dans la réparation navale marseillaise :

-réunion préparatoire avant tous les travaux pour coordonner les activités des divers corps de métiers : sablage, peinture, réparation...

-institution de permanents à la sécurité (ceux qu'on appelait les « diables rouges ») désignés par les organisations syndicales sur approbation des travailleurs, ayant le pouvoir de suspendre les travaux en cas de danger ou de non application des mesures de sécurité.

2) Embauche immédiate des intérimaires.

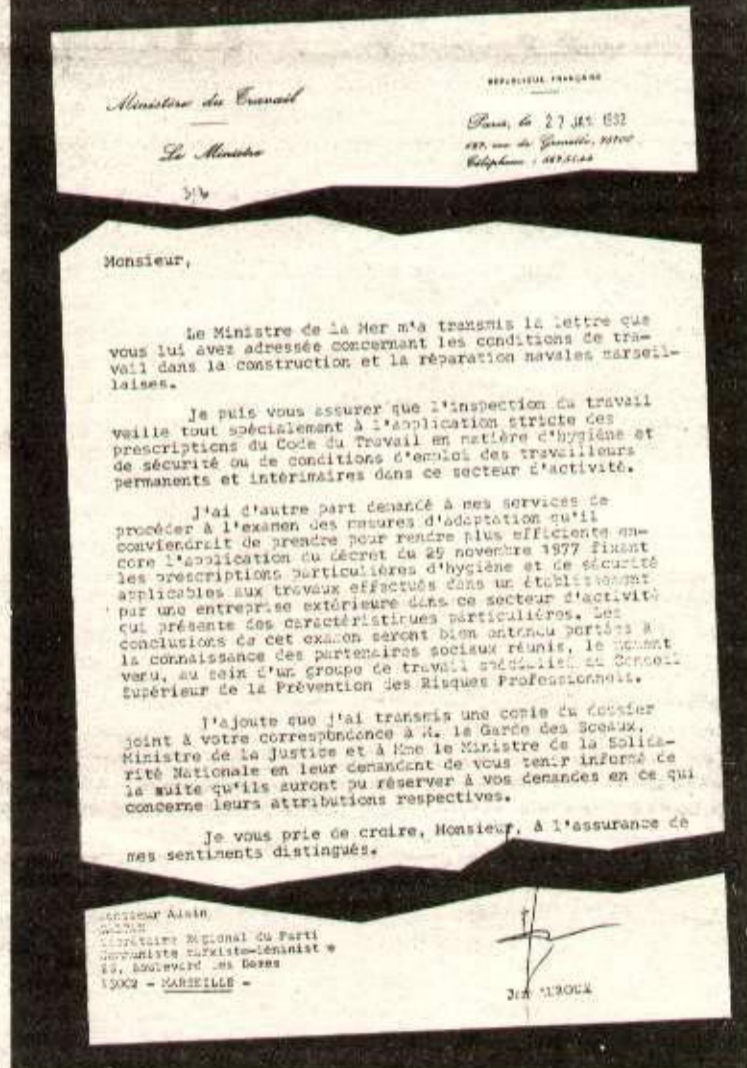
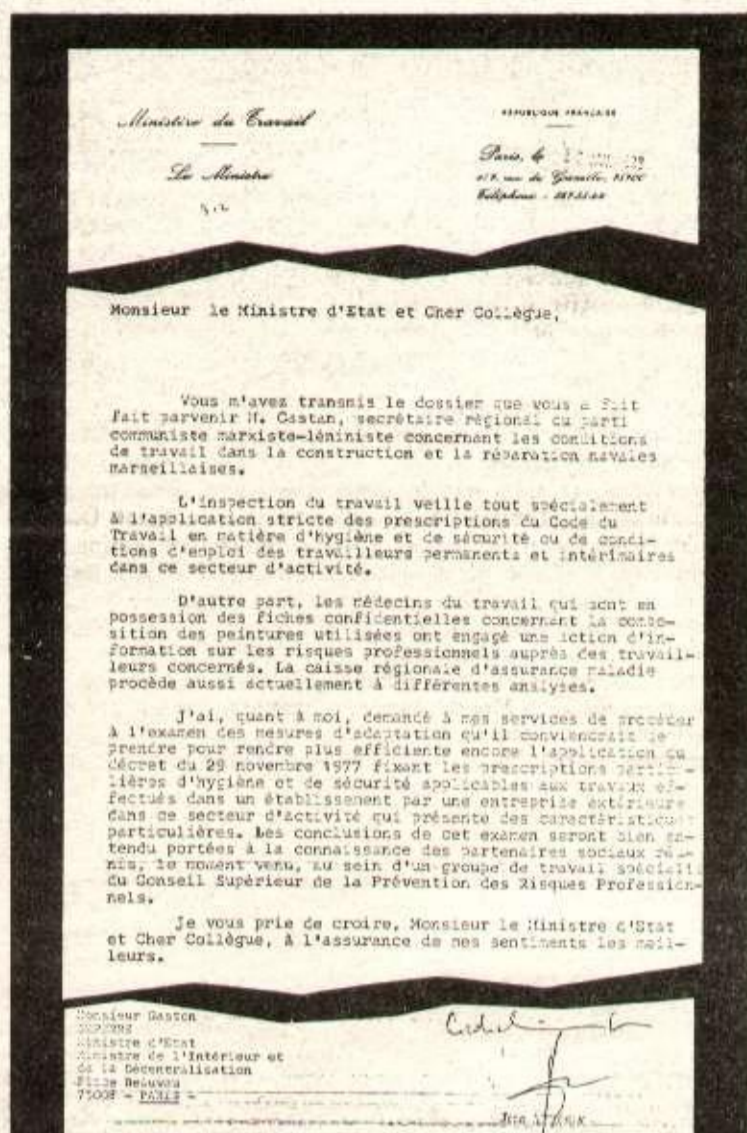
3) Communication obligatoire de la composition des produits employés, des normes de sécurité à observer, aux CHS et aux syndicats. Pas d'utilisation de produits nouveaux sans que soient testées et reconnues des normes d'utilisation garantissant la santé des ouvriers.

4) Respect et extension des droits syndicaux dans les entreprises et protection accrue des syndicalistes face à l'arbitraire patronal.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre considération.

Le ministre de la Mer répondait le 4 septembre 81 : « Suite à votre lettre du 3 août 1981 relative aux accidents du travail survenus dans l'entreprise Gardella, j'ai transmis votre dossier au ministre du Travail, compétent en matière de respect de la législation sur la sécurité. J'en ai pris bonne note... »

Par la suite le dossier Gardella



était adressé au maire de Marseille, ministre de l'Intérieur, au ministre de la Justice, au ministre du Travail.

Après une réponse brève de Gaston Defferre en octobre, un courrier plus important est parvenu à Alain Castan en février : d'une part une réponse de Jean Auroux; d'autre part, transmise par le maire de Marseille, le courrier échangé entre le ministre du

Travail et le ministre de l'Intérieur. En voici la teneur (voir fac-similés).

Ainsi les pouvoirs publics ont été alertés mais les travailleurs mutilés du travail de la Ciotat ne désarment pas pour autant, une conférence de presse sera prochainement organisée pour alerter l'opinion et faire le point.

Hervé DASTAR

Salvador : un peuple se dresse contre la dictature dans « l'arrière-cour » des USA. Pourquoi ? Que veut-il ? C'est ce que nous avons demandé à Roberto Armijo, représentant en France du F.M.L.N.-F.D.R. (Front Farabundo Martí de libération nationale — Front démocratique révolutionnaire).

L'un des drames des petits pays du Tiers Monde, ce sont les deux superpuissances : une fois libérés de la mainmise américaine, la tentation est grande, en l'absence d'autre alternative, de se tourner vers l'URSS. On l'a vu avec le Vietnam, l'Éthiopie, Cuba. C'est pourquoi, il est important que le gouvernement français accorde une aide économique et militaire à ceux qui cherchent à se débarrasser de la tutelle américaine. C'est une contribution à un non-alignement authentique du Tiers Monde. Souhaitons que ce soit la politique française, et même européenne, à l'égard du futur Salvador libéré.

● Quels sont les divers intérêts des USA qui les poussent à tout faire pour empêcher la victoire de la révolution populaire au Salvador ?

Comme vous savez, le Salvador appartient à cette région géographique de l'Amérique centrale qui constitue une région stratégique géo-politique, très importante pour les intérêts militaires américains. Il y a aussi en Amérique centrale des matières premières.

Aussi les Américains sont-ils assez inquiets de la situation actuelle. Etant donné la stratégie globale de Reagan, ils pensent que le mouvement de libération nationale du Salvador, composé de l'alliance du F.M.L.N. et du F.D.R., est un instrument de l'expansionnisme soviétique dans leur arrière-cour.

Mais la véritable raison de la lutte du peuple salvadorien, c'est l'injustice, la mainmise de l'oligarchie depuis des siècles sur le peuple, et aussi son contrôle absolu des richesses du pays. Voilà les causes de la lutte du peuple salvadorien qui veut prendre en main son destin historique.

Mais les Américains ne comprennent pas que le peuple se bat pour une cause nationale, pour avoir un gouvernement non-aligné, exerçant le pluralisme idéologique, et dont le programme économique entend même respecter l'économie mixte. C'est-à-dire que nous nous battons pour une société de transition qui veut en finir avec la mainmise absolue de l'oligarchie. Le peuple veut aussi en finir avec le contrôle militaire répressif de l'armée, instrument de l'oligarchie pour défendre ses privilèges.

Cette société de transition doit permettre que s'ouvre un espace de liberté, plus propice au développement de notre identité nationale.

● En quoi l'Amérique centrale est-elle une région stratégique ? Est-ce seulement à cause de la proximité des USA ?

Bien sûr, la proximité des USA joue un rôle. Mais surtout, il ne faut pas oublier qu'il y a le Canal de Panama. Ce canal est une voie stratégique, militaire, mais aussi commerciale. C'est par là que passent toutes les matières premières qui viennent d'Amérique du Sud, mais aussi le pétrole qui vient de l'Alaska.

Pour les Américains, tout cet ensemble des Caraïbes est stratégique.

Passent par là le pétrole du Moyen-Orient et les matières premières d'Afrique. Sur le plan militaire, cet ensemble est aussi très important : les USA ont des bases à Porto-Rico, près de la Floride. Vient aussi par là le pétrole du Venezuela ; il y a encore les raffineries situées dans les Iles des Caraïbes.

Donc, vous voyez que c'est un enjeu assez important pour les USA.

Mais ce que nous voulons, c'est un modus vivendi avec les Américains. Nous voulons la paix avec les USA, et le respect mutuel : ils doivent respecter le droit du peuple salvadorien à

SALVADOR

L'«arrière-cour»

que les USA ne veulent pas lâcher

son autodétermination, ne pas manœuvrer ni destabiliser le régime, ne pas faire ce qu'ils font en ce moment avec le Nicaragua.

● Quelle est la situation socio-économique des différentes classes sociales du Salvador ?

La structure des classes au Salvador est peut-être la plus stratifiée d'Amérique latine, avec Haïti. A la base de la pyramide sociale, on trouve la paysannerie. Il y a 3 600 000 paysans, sur 5 millions d'habitants.

Au sommet de la pyramide, il y a l'oligarchie et la bourgeoisie qui ont profité de cette force colossale de travail bon marché, constituée par les paysans, pour créer leur énorme pouvoir politique et économique : 2% de la population contrôle 60% des terres cultivables ! 8% de la population contrôle 58% du revenu national !

Dans les zones urbaines, il y a un certain développement des classes moyennes. Dans les années 60, il y a eu un processus de développement industriel, donc des ouvriers. Mais la majorité de la population écrasée, opprimée, c'est la paysannerie.

Il y a des fermes de café, des plantations de cannes à sucre, de coton. Et la frontière entre le monde urbain et le monde rural s'efface. Tous les paysans, au moment de la récolte, vont travailler dans les fermes où ils sont surexploités.

Il n'existe pas dans la loi de droit à l'organisation paysanne. Et vers les années 60, le rôle de l'Église a été de pousser la paysannerie à s'organiser. Au total, la société est assez injuste, très stratifiée, où la mobilité sociale est très difficile.

Au siècle dernier, l'oligarchie salvadorienne (créole), qui était très avancée pour son époque, a fait une restructuration de l'État qui est devenu un État oligarchique. Il y a eu une réforme agraire prussienne qui a dépouillé toutes les communautés indiennes de leurs terres pour planter le café. C'est là la cause, l'origine de la situation actuelle, parce qu'au XIXe siècle jusqu'aux deux premières décennies de ce siècle, la paysannerie avait la terre. Elle en a été dépouillée par un système juridique.

● Quelles sont les différentes forces politiques qui participent à la lutte populaire ?

Dans le F.M.L.N., il y a 5 organisations politico-militaires : il



y a le Parti communiste, le F.P.L., l'E.R.P., la Résistance nationale, le P.R.T.C.*. Il y a des nuances stratégiques entre toutes ces organisations.

Bien sûr, dans un front comme celui-ci, il y a des organisations plus maximalistes, et d'autres sont plus modérées. Mais l'essentiel, c'est qu'elles sont anti-oligarchiques et anti-impérialistes américaines. Elle sont responsables et elle comprennent bien que l'histoire nous a placés dans une situation géographique difficile et que nous devons vivre dans une certaine concertation avec la puissance américaine. On ne peut pas fermer les yeux et être fondamentalistes. Nous voulons un espace de liberté, et les dirigeants comprennent bien que la politique ne doit pas être celle des extrêmes, qu'il y a la possibilité de développer un processus révolutionnaire comme au Nicaragua, avec le pluralisme idéologique, avec le non-alignement, avec le droit à l'autodétermination et à l'économie mixte.

Il y a aussi l'alliance avec le F.D.R.. Le F.D.R., c'est l'alliance politique plus élargie où on trouve les partis politiques, les organisations de masse, les syndicats paysans, les syndicats ouvriers, les personnalités indépendantes, la fraction progressiste de l'Église, les universités, les or-

ganisations estudiantines, les organisations professionnelles. C'est un éventail très élargi.

L'oligarchie est très isolée. Elle a l'armée et les corps de sécurité, et un certain appui dans la capitale et dans les grandes villes où, en 1932, a eu lieu le massacre de 30 000 Indiens. Là on trouve des secteurs de la population anticommunistes, mais ils sont isolés.

● Les USA prétendent que le Front de libération est un instrument de l'expansionnisme soviétique. Que pensez-vous de cette affirmation ?

L'hégémonie américaine dans la conjoncture internationale a perdu son poids. Et l'administration Reagan qui est arrivée au pouvoir avec l'appui des forces les plus conservatrices de l'histoire américaine, a voulu redonner sa fierté de grande puissance aux États-Unis. Mais l'histoire ne s'arrête pas...

Carter avait voulu changer la stratégie planétaire des USA. Il a parlé des droits de l'homme, surtout dans les pays socialistes, mais aussi dans les pays de dictature d'Amérique latine et d'ailleurs. Reagan a fait un changement, il relance la stratégie planétaire américaine, il voit un danger dans tous les mouvements

de libération nationale du Tiers Monde. La première chose qu'il a mis en place est la stratégie de confrontation des blocs. C'est une confrontation globale, et dans cette confrontation, l'administration Reagan ne reconnaît pas la légitimité des mouvements de libération nationale.

Or, dans les pays du Tiers Monde opprimé, les peuples ressentent le besoin de liberté. Éthiopie, Angola, Mozambique, Vietnam, Grenade : ce sont des choses qui inquiètent beaucoup les Américains. Et ça a été assez facile pour les Américains de dénaturer la légitimité des mouvements de libération nationale, en disant : « Bon, voilà, l'expansionnisme soviétique. »

Mais les paysans salvadoriens ne savent pas ce que c'est, ni même où est l'Union soviétique. Bien sûr, dans le F.M.L.N., il y a le Parti communiste et le F.P.L. qui ont de très bons rapports avec l'Union soviétique. Mais c'est fou de dire que nous, nous nous battons pour l'Union soviétique ; moi, par exemple, je ne me bats pas pour l'Union soviétique, je me bats pour mon peuple. C'est le sentiment de tous les Salvadoriens : en finir avec l'oligarchie qui est la véritable responsable de la tragédie, du génocide du peuple.

● Vous avez dit tout-à-l'heure que le futur gouvernement du peuple salvadorien suivrait une politique étrangère non-alignée. Mais il y a plusieurs conceptions différentes du non-alignement. Alors, quelle est votre appréciation de ce que doit être le non-alignement ?

Je pense que si on parle non-alignement, on doit être vraiment non-aligné.

Le problème, c'est que nous sommes des petits pays, des pays avec une dépendance économique qui date de plusieurs siècles.

Pour vivre, pour nous nourrir, nous devons exporter vers les pays riches. C'est dans ces conditions que je crois que la diplomatie française peut jouer un grand rôle. Il y a un vide naturel.

L'orientation du gouvernement socialiste de Mitterrand, et même de la social-démocratie européenne, peut jouer un rôle important, parce que nos petits pays ont toujours été manipulés par la pression économique. Prenons le Nicaragua par exemple. En ce moment, la France lui envoie des armes pour se défendre, elle lui envoie un cadeau de 12 500 tonnes de blé, elle signe des investissements pour la technologie, l'industrie. Ça, c'est très important, car ainsi ce petit pays pourra conserver son indépendance.

Mais si on est seul ? Pour se défendre, il faudra chercher les armes ailleurs...

C'est la même chose pour le non-alignement et pour le pluralisme idéologique : si nous le reconnaissons, nous devons le respecter. Il faut mettre en accord nos paroles et nos actes.

Notre situation est très difficile : la dépendance économique vient de loin dans le temps ; nous sommes exploités par l'oligarchie, par les dictatures, par les Américains. Petit à petit, on peut s'en sortir. Avec intelligence...

Mais j'ai un grand espoir, car le peuple salvadorien est un peuple travailleur.

* Forces populaires de libération, l'Armée révolutionnaire du peuple.